

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 228 - LUNDI 13 JUIN 2022 - PRIX : 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Audience à la présidence
de la République



P.4

**Lansana Kouyaté
tient à une transition
apaisée en Guinée**



Guinée
Le FNDC projette une
marche à Conakry
le jeudi 23 juin

P.7

Conduite de la transition



P.4

**Le regard de Sékou
Koureissy Condé
de l'ARENA**

AG du RPG Arc-en-ciel

P.5 **Les vérités du
doyen Tidiane Traoré**

AG de l'UFDG

**Le parti de Cellou
Dalein se prononce
sur la marche
annoncée
du FNDC**

P.2

Audience à la présidence
de la République

P.8

**Le Syli national reçu
au Palais
Mohammed V par
le colonel Mamadi
Doubouya**

Interview

Affaire Air Guinée

P.3

**«Cellou ne peut
pas être incriminé»**

Boubacar Siddighy Diallo



Édito à vue d'Aigle

Que de crimes de sang impunis en Guinée !

Il y a quelques semaines, l'annonce par le procureur général près la cour d'appel de Conakry, le très médiatique Alphonse Charles Wright, des poursuites contre l'ancien président Alpha Condé et 26 de ses collaborateurs pour les crimes de sang commis sous son régime a été saluée aussi bien par les victimes que par les organisations de défense des droits de l'homme.

P.2

Édito à vue d'aigle



Que de crimes de sang impunis en Guinée !

Il y a quelques semaines, l'annonce par le procureur général près la cour d'appel de Conakry, le très médiatique Alphonse Charles Wright, des poursuites contre l'ancien président Alpha Condé et 26 de ses collaborateurs pour les crimes de sang commis sous son régime a été saluée aussi bien par les victimes que par les organisations de défense des droits de l'homme. Il faut dire que 1958 à nos jours, force est de reconnaître que les régimes qui se sont succédé en Guinée ont fait chacun des victimes. Sous la première République, lorsque le Responsable suprême de la Révolution, Ahmed Sékou Touré, était aux commandes, nombreux sont les Guinéens qui ont péri dans le tristement célèbre camp Boiro. Sans oublier des hauts cadres qui, accusés à tort ou à raison de complot contre le jeune Etat, ont été pendus publiquement aussi bien à Conakry que dans certaines villes de l'intérieur.

Au lendemain de la disparition du premier président de la Guinée indépendante, le colonel Lansana Conté et ses compagnons du Comité militaire de redressement national (CMRN), dont le colonel Diarra Traoré, se sont emparés du pouvoir le 3 avril 1984, sans effusion de sang et pour mettre un terme à une guerre de succession qui ne disait pas

son nom. Le premier occupera le poste de président de la République, le second celui de Premier ministre. Mais quelques mois plus tard, Diarra Traoré tombera en disgrâce et se retrouvera au poste de ministre de l'Éducation ; le poste de Premier ministre ayant été supprimé entre-temps. Le 4 juillet 1985, l'on a attribué au colonel Diarra Traoré une tentative de coup d'Etat contre le président Lansana Conté. La suite, on la connaît. L'auteur présumé dudit coup d'Etat manqué et ses proches ont été arrêtés dans des conditions parfois humiliantes et inhumaines. Une véritable campagne de pillage de leurs biens a été menée dans les quartiers de Conakry. A son retour de Lomé, au Togo, où il a pris part à un sommet de la CEDEAO, Lansana Conté n'a trouvé mieux que de prononcer son désormais "célèbre" « Wo fatara » (vous avez bien fait en langue nationale Susu). Diarra Traoré et plusieurs de ses compagnons se feront tuer par la suite sans aucune forme de procès. Les parents des victimes de ces événements ont toujours du mal à se remettre de ce traumatisme et continuent de se battre pour être rétablis dans leurs droits.

Sous la transition CNDD (2008-2010), la répression sanglante d'une manifestation pacifique des Forces vives de la nation dans le plus grand stade de la capitale a fait plus de 150 morts et des dizaines de femmes violées.

Les victimes et leurs proches attendent toujours que justice soit faite dans cette affaire criminelle.

Et pendant les onze ans de règne du Pr. Alpha Condé, la liste des victimes des manifestations politiques n'a fait que s'allonger au grand dam des défenseurs des droits de l'homme.

Il est donc temps que justice soit rendue pour toutes ces victimes des différents régimes qui se sont succédé à ce jour en Guinée. Au lendemain de leur prise du pouvoir, le colonel Mamadi Doumbouya et ses camarades du CNRD ont clairement dit que la justice sera la boussole pour tout le monde pendant cette transition. Attendons de voir...

Kéfina Diakité

AG DE L'UFDG

Le parti de Cellou Dalein Diallo se prononce sur la marche annoncée du FNDC



Lors de l'assemblée générale de l'UFDG du samedi 11 juin, la marche annoncée par le FNDC pour le 23 juin prochain a été abordée par les cadres du parti de Cellou Dalein Diallo.

« Nous avons suivi sur les réseaux que le FNDC compte manifester le 23 de ce mois. Quelle sera la position des partis politiques ? J'ai compris que le FNDC demande le dialogue. C'est la même chose que les partis politiques demandent, oui ou non ? Le FNDC demande que la liste exhaustive des membres du CNRD soit connue. Nous le voulons ou pas ? Le FNDC ne souhaite pas que la Guinée soit sanctionnée. Sanctionner un pays, économiquement, politiquement, socialement, ce n'est pas bien. Et nous avons la même position. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que si un mot d'ordre est donné par le FNDC sur les motifs que nous-mêmes nous exigeons, c'est comme si nous sommes dans la même barque. Qu'on le dise ou qu'on ne le dise pas, c'est comme si nous sommes dans la même barque. Et si dans un pays, la classe politique dans sa majorité a la même vision que la société civile, il va sans dire que le gouvernement doit écouter, doit entendre ce message. Je prie le président de faire en sorte que les manifestations qui sont envisagées puissent être, je ne dirai pas annulées mais organisées en accord avec l'administration », a déclaré Kalémodou Yansané, un des vice-présidents de l'UFDG.

A noter que contrairement à l'UFDG et à l'UFR, il y a des partis politiques qui ne sont pas du favorables à des manifestations de rue qui pourraient donner lieu à des violences. Le RPG Arc-en-ciel (ancien parti au pouvoir), le PEDN de Lansana Kouyaté et le Bloc libéral de Faya Millimouno et le FND de Makanera Kaké font partie de ceux-là.

Tidiane Diallo

AFFAIRE AIR GUINÉE

«Cellou ne peut pas être incriminé» (Interview de Boubacar Siddighy Diallo)

La convocation de Cellou Dalein Diallo le 13 juin à la CRIEF, l'exclusion d'Ousmane Gaoual Diallo au sein de l'UFDG, le bilan et la durée de la transition, voilà quelques sujets sur lesquels Boubacar Siddighy Diallo, l'ex député de la neuvième législature, s'est exprimé dans un entretien exclusif accordé à notre rédaction. Lisez...

L'Aigleinfos: Le président de l'UFDG est convoqué par la CRIEF le 13 juin. Si vous étiez à la place de Cellou Dalein, est-ce que vous allez revenir et se présenter devant la CRIEF ?

Boubacar Siddighy Diallo: Dans cette histoire d'Elhadj Cellou, les gens créent beaucoup d'amalgames. Et dès que vous parlez d'Elhadj Cellou, on vous colle l'affaire Air Guinée. Mais, que ce soit très clair, si c'est pour l'affaire Air Guinée telle que c'est dépeint, je suis convaincu que Elhadj Cellou Dalein est innocent, il ne peut pas être incriminé. Parce qu'il ne peut pas être ministre sectoriel qui reçoit des décisions du président de la République, qui a décidé par décret et du ministre des Finances qui doit engager les finances de l'État et de la structure qui s'occupait de la privatisation, que tous ces gens-là soient blancs comme neige et que c'est le ministre sectoriel qui devait juste engager son ministère sur le plan technique qui soit traduit en justice. Sauf s'il y a d'autres dossiers, ce qui est bien possible qu'on lui reproche et qu'il doit prouver. Maintenant, moi j'ai pas à conseiller à Elhadj Cellou quoi que ce soit. Il a plus d'expérience de la gestion que moi. Il connaît ce pays et il sait ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait. C'est à lui d'avoir le libre cours de réfléchir. Est-ce que j'avais fait quelque chose qui peut me rattraper? Dans ce cas, il tire la conclusion. Est-ce que j'ai rien fait qui me rattrape? Alors dans ce cas, il peut demander à son conseiller juridique qui le défend bien, de lui dire en pareil cas, qu'est-ce qu'il doit faire?.

L'Aigleinfos: Ousmane Gaoual Diallo a été exclu de l'UFDG. Quel commentaire faites-vous ?

Boubacar Siddighy

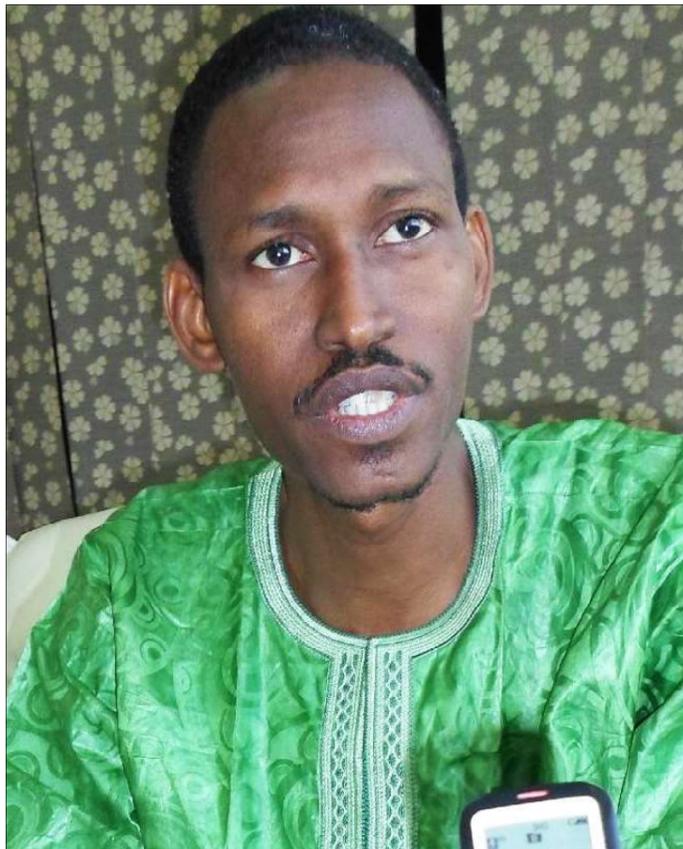
Diallo: C'est un problème qui regarde l'UFDG. Mais ce que je peux dire, c'est que l'UMP est ouverte à Ousmane Gaoual Diallo. Nous sommes prêts à le recevoir. Et nous serons très contents qu'il vienne continuer sa vision avec l'UMP. Nous pensons que c'est un cadre qu'il ne faut pas perdre. Et que perdre un cadre comme Ousmane Gaoual ce n'est pas parce qu'il est ministre avant qu'il ne soit ministre, il était Ousmane Gaoual, et après ça, il sera toujours Ousmane Gaoual. Et perdre Gaoual ce n'est pas intelligent. Je lui ouvre les portes. Il peut venir. On l'invite à venir à l'UMP.

L'Aigleinfos: Comment se porte actuellement l'UMP ?

Boubacar Siddighy Diallo: Ça va. On est en pleine restructuration. Nous sommes en train de finir de mettre en place notre projet de société. On est en train de finir ça. On avait une vision, c'est telle qui tenait de programme de gouvernance. Dans la vision, on avait des lignes qu'on a développées dans notre projet de société, et puis on va lancer ça et restructurer le bureau complètement. Après, on va essayer de préparer les élections prochaines. Nous devons compétir. C'est pourquoi, d'ailleurs on a besoin de refaire peau neuve. Il y a beaucoup d'adhésions.

L'Aigleinfos: Pouvons-nous s'attendre à monsieur Diallo candidat à l'élection présidentielle prochaine ?

Boubacar Siddighy Diallo: En tout réalisme, je pense qu'on veut faire autre chose que ça. En 2020, l'UMP voulait présenter un candidat qui n'était pas de l'UMP, qui ne soit pas son président. On avait des personnes ressources qui pouvaient vraiment gagner des élections, mais quand on a fini de faire la situation, on



a compris que ce n'était pas nécessaire de compétir. Parce que c'était déjà tracé. Vous savez en politique, il faut être réaliste. De toute façon, la gestion de la chose publique, il faut avoir la bonne information. Quand vous avez ça, vous anticipez sur les événements. Donc ça nous a permis de comprendre ce qu'il fallait et de nous orienter vers d'autres priorités. Mais les prochaines élections, attendons de voir les élections de proximité et après on verra pour les présidentielles.

L'Aigleinfos: Dix mois après, quel bilan tirez-vous de l'arrivée des militaires au pouvoir ?

Boubacar Siddighy Diallo: Les militaires sont venus débarquer notre constitution établie. Ils ont eu la légitimité totale de tout le pays. Et ils ont commencé les réformes. Ils ont dit que c'est pour la refondation et aujourd'hui cette refondation est visible. Ils disent qu'ils vont récupérer les biens de l'État, ils ont commencé. Ils ont dit qu'ils vont assainir les fichiers de la fonction publique, ils ont déjà terminé. Dès l'entame

procureur l'a remis dans le contexte. Ça montre au moins qu'il y a des gens qui ont aujourd'hui la facilité et la liberté de dire le bon droit s'ils le veulent.

L'Aigleinfos: Êtes-vous d'accord avec les 36 mois proposés par le CNT comme durée de la transition ?

Boubacar Siddighy Diallo: Vous savez quand je suis revenu de ma tournée en Europe, j'avais dit que si les réformes demandant cinq ans, moi je n'ai aucun problème pourvu qu'on sorte pour une bonne fois de là où on est. On est dans un trou, si on veut aller vite on risque de rester tout le temps dans ce trou. Et rien ne garantit qu'il n'y aura pas d'autres coups d'État. Parce que si le système est tronqué alors il sera faillible. Et les gens viendront toujours au prétexte de ça, pour s'accaparer le pouvoir quand ils se sentent plus forts. Donc aujourd'hui, ce n'est pas une question de délai. C'est une question d'acte à poser.

Il y a quoi qui soit nécessaire qu'on fasse pendant la transition. Si c'est un, trois jusqu'à X et que chaque élément est mis dans un timing, on cumule ce timing le temps que ça donnera, l'UMP sera d'accord avec ça, pourvu que le jeu soit sincère et que tout soit bien compris de chacun. Parce que vous ne pouvez pas prendre le pouvoir se transformer là-bas en un seul avec les amis et se mettre à faire des choses et dire qu'on est en train de travailler. Ça ne marchera pas. Il faut qu'on comprenne ce que le CNRD fait. Et qu'on soit impliqué dans ça. Parce que la gestion du pays ça appartient à tous les Guinéens. Donc, on doit le faire tous ensemble. C'est pourquoi, la concertation, le cadre de dialogue est fondamental et important.

Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo

AFRIQUE

Ce que Keamou Bogola Haba préconise pour mettre fin aux coups d'Etat

Dans une tribune publiée dans la presse, le coordinateur national du FNDDT, Keamou Bogola Haba, soutient qu'il faut une autre génération de chefs d'Etat pour mettre fin aux coups d'Etat en Afrique.



« Le Président du Sénégal et Président de l'UA Macky Sall a certainement raison dans sa logique propre de parler de possibilité d'interventions militaires pour déloger les Militaires Républicains patriotes et panafricains au pouvoir en Afrique de l'Ouest comme solution pour mettre fin aux coups d'Etat.

Cependant nous pensons plutôt qu'il est plus urgent pour l'Afrique de

l'Ouest et l'Union Africaine de s'investir durablement dans un processus de mutualisation permanente des effectifs, des renseignements, des services, du financement et du commandement de nos armées sous-régionales d'abord pour faire face collectivement au terrorisme, aux rébellions et aux changements constitutionnels visant les dispositions de la limitation du nombre de mandats dont

le Mali et la Guinée ont été victimes et qui risque de mettre en mal le Sénégal si les dispositions idoines ne sont pas prises à temps par les institutions Ouest-Africaines et Africaines.

En effet, une armée Ouest-Africaine unifiée, équipée, financièrement dotée et puissante dans les opérations militaires et juridiquement au-dessus des Etats sera une solution définitive aux coups d'Etat et garantira la sécurité de l'Union, les élections crédibles, la démocratie, la paix durable et le développement économique des Etats. Malheureusement, pour y arriver, nous pensons que notre sous-région aura besoin d'une autre génération de chefs d'Etat au pouvoir en Afrique de l'Ouest comme celle panafricaine qui se construit actuellement en Guinée, au Mali et au Burkina Faso. », a écrit Keamou Bogola HABA, Coordinateur National du Front National pour la Défense de la Transition (FNDDT)

Tidiane Diallo

PEDN

Lansana Kouyaté tient à une transition apaisée en Guinée

Le samedi 11 juin, Lansana Kouyaté, président du PEDN, a mis à profit l'Assemblée Générale de son parti, pour dire tout le mal qu'il pense des manifestations de rue. Il tient absolument à une transition apaisée en Guinée.

pour dire tout le mal qu'il pense des manifestations de rue. Il a tenu à rappeler que sa formation politique appartient déjà à une plateforme dénommée Forum pour une Transition Apaisée (FTA). « Transition apaisée veut dire, pas de conflit. Qu'on utilise le droit de manifester. Si ça se passe dans les règles, dans les

normes que c'est bien encadré, ça c'est le gouvernement qui en décide. Mais nous ne voulons en rien exposer cette transition à des violences. Et ça a commencé déjà. Parce qu'il y a déjà un mort et c'est un mort de trop en réalité. Je souhaite qu'il n'y ait pas un deuxième. Et c'est comme ça que ça

commence. Est-ce que cela même arrange la transition ? Non! Mais si ça se passe, on va continuer, il n'y aura pas d'élections. Ceux qui veulent le faire pour cause d'élections, ça sera tant pis pour eux. Parce qu'il n'y en aura pas », a déclaré Lansana Kouyaté devant les militants du PEDN.

Kèfina Diakité

CONDUITE DE LA TRANSITION

Le regard de Sékou Koureissy Condé de l'ARENA

Dans une interview accordée à Mediaguinée, Dr Sékou Koureissy Condé, président de l'ARENA, a fait part de ses inquiétudes par rapport à la conduite de la transition dans notre pays.



Parlant de la division de la classe politique guinéenne face à la conduite de la transition par le CNRD,

Dr Sékou Koureissy Condé, le président de l'Arena dira ceci : « la classe politique et sociale guinéenne est très majoritairement absente de la conduite de la transition et même victime de cette transition. Le constat est clair. »

Il a aussi donné son avis sur la désignation par la CEDEAO du Ghanéen Mohamed Ibn Chambas comme médiateur du dialogue inter-Guinéens. « Monsieur Chambas est un Africain avant tout, un homme d'Etat ghanéen et un homme de confiance de la communauté internationale. Le Gouvernement de la Transition n'a absolument rien à craindre avec lui, il est véridique et consensuel. J'ai déjà travaillé avec tous les grands médiateurs attitrés sur les crises et conflits en Afrique de l'ouest. Le Mauritanien Mohamed Hacen Lebat, l'Algérien Said Djinnit, Ibn Chambas, les Guinéens Lansana Kouyaté et Louncény Fall, Ibrahima Fall du Sénégal, Djibril Bassolé du Burkina Faso et quelques autres ont leurs empreintes dans la résolution des conflits en Afrique. », a-t-il confié à Mediaguinée. Avant de faire

part de son inquiétude par rapport à la conduite de la transition guinéenne en cours.

« Je suis inquiet et je me pose des questions. Par exemple, je me demande pourquoi le CNRD tient coûte que coûte à se fabriquer une opposition et à nous plonger dans un schéma de corps à corps au moment où tout peut se régler consensuellement ? Tout a pourtant commencé dans le grand amour. Je souhaite que l'on revienne rapidement aux fondamentaux de la transition. Le CNT, le Ministère de l'Administration du Territoire, le Ministère de la Justice et le Ministère des affaires étrangères sont les piliers d'une transition autour du Président de la transition et le Premier ministre de la transition. Ceci ne diminue en rien l'importance et la valeur des autres secteurs ministériels en termes de politiques sectorielles et de fonctionnement normal de l'Etat. Mais malheureusement, la CRIEF semble voler la vedette de la transition aux organes et autres instances qui devraient être les phares de cette transition. Dans une société globalement corrompue, c'est le système qu'il faut graduellement et méthodiquement changer. »

Tidiane Diallo

AG DU RPG ARC-EN-CIEL

Les vérités du doyen Tidiane Traoré

Le samedi 11 juin 2022, à la faveur de l'assemblée générale du RPG Arc-en-ciel, Elhadj Tidiane Traoré, a fait savoir que la formation politique fondée par le professeur Alpha Condé ne dira jamais à ses militants de descendre dans la rue.



« On vous a dit de rester ensemble, de rester unis, de rentrer ensemble, de sortir ensemble. Si je dis que je vous remercie, c'est pour cette raison. Parce que, vous avez observé cette discipline. Depuis le 5 septembre, le 6 nous étions là. Nous vous avons dit, restez tranquilles, restez calmes. On a dit aux militants de l'intérieur, aux sections de l'intérieur, restez tranquilles. Nous avons dit et vous avez observé. Depuis le 6 septembre, le RPG n'a pas lancé une pierre, depuis le 6 septembre, le RPG n'a pas cassé une voiture, le RPG n'a pas brûlé un pneu, le RPG n'a pas cassé une boutique. C'est dire que vous avez une formation de base. Nous vous félicitons et nous vous encourageons. A des moments donnés, vous étiez révoltés, vous dites notre direction ne vaut rien, le bureau politique ne fait rien Parce qu'on ne vous a pas dit de sortir. Mais on ne vous dira jamais de sortir. Encore on ne vous dira

jamais de sortir. », a déclaré Elhadj Tidiane Traoré. Et de poursuivre en ces termes : « C'est toute la Guinée qui doit être unie. Le CNRD a dit qu'il va réunir tous les Guinéens ensemble. Oui ou non? Nous sommes en train d'observer le CNRD pour mettre tous les Guinéens ensemble. Ce que nous appelons mettre des Guinéens ensemble, c'est quand nous verrons la main de Alpha Condé dans la main de Mamadi Doumbouya, la main du président de l'assemblée nationale Damaro dans la main du président du CNT, la main du Premier ministre Kassory dans la main du Premier ministre Mohamed Béavogui. C'est pas pour mettre tous les Guinéens ensemble ? Vous êtes prêts pour ça oui ou non? Donc le CNRD a promis de mettre tous les Guinéens ensemble, nous leur faisons confiance, on sait qu'ils le feront. Quant ils le feront, en ce moment, nous serons convaincus que ce sont des hommes de parole, ce sont des hommes qui, réellement, ont le souci de la paix en Guinée. »

Tidiane Diallo

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

INDEXÉ DANS L'ENVAHISSEMENT DU STADE DE NONGO

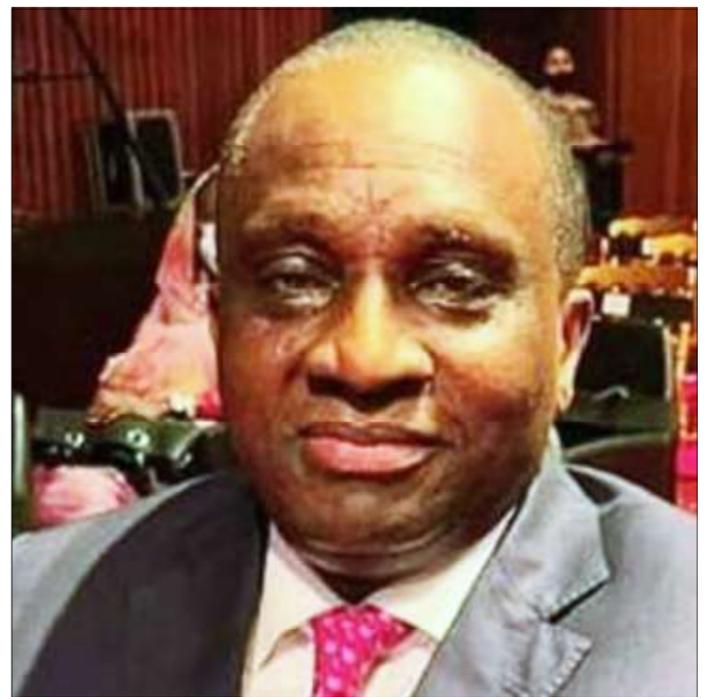
Le groupe GBM répond au vice-président du CONOR

Au terme du match Guinée-Malawi du 9 juin au compte de la 2^{ème} journée des éliminatoires de la CAN 2023, les supporters ont envahi la pelouse du stade Général-Lansana-Conté de Nongo. Dans une interview accordée à Guineenews, Segá Diallo, vice-président du CONOR, a indexé le groupe GBM de Mamadou Antonio Souaré, qui, comme il fallait s'y attendre, a balayé ces accusations à travers un communiqué.

Parlant de cet incident regrettable à Guineenews, Séga Diallo dira ceci : « On a créé des incidents juste pour justifier sa suspension par autre chose que par cet état de fait. Mais les Guinéens ne sont pas dupes. La CAF va adresser un courrier qu'on mettra à disposition. On situera la responsabilité. Et le gouvernement prendra des dispositions. On ne peut pas dépendre de quelqu'un. Nous sommes un État. Une personne ne peut pas pouvoir caporaliser le fonctionnement du football dans notre pays. Le Conor ne l'acceptera pas. Nous ferons en sorte que les textes soient respectés.(...). En tout cas, sur les compétitions nationales, on va devoir subir, parce que l'attitude de la direction du stade est indigne d'une structure qui travaille pour l'État guinéen. Ce n'est pas possible qu'on laisse passer des choses comme ça. Si la direction du stade se comporte comme ça, se comporter comme des délinquants, on prendra des dispositions ».

Dans un communiqué publié dans la presse, le Groupe GBM a condamné ce qu'il appelle les manœuvres dilatoires de Segá Diallo, vice-président du CONOR.

« C'est avec une blessante surprise que le Groupe Business Marketing a pris connaissance, via les médias, les propos irresponsables, indignes et honteux, du pusillanime Vice-président du Comité de normalisation de la Fédération Guinéenne de Football, le sieur Séga Diallo, lui imputant grossièrement la responsabilité de l'envahissement de la pelouse du stade Général Lansana Conté de Nongo, après le coup de sifflet final



du match Syli national de Guinée-Flammes du Malawi, le jeudi 9 juin 2022.

Face à cette forme de provocation injustifiée, injustifiable et dénuée de tout fondement, le Groupe Business Marketing dénonce et condamne avec vigueur et fermeté, les manœuvres dilatoires d'un vice-président et d'un CONOR incompetent, incapable d'assumer ses échecs répétés depuis son installation.

Le Groupe Business Marketing rappelle, comme tout le monde sait, que l'organisation de ce match Guinée - Malawi et de tous les matchs internationaux des instances de Football (FIFA, CAF, UFOA etc.) relèvent exclusivement et intégralement de la compétence des Associations Nationales, donc du CONOR qui fait office actuellement de Fédération Guinéenne de Football.

Pour sa part, et depuis la signature de la Convention de Partenariat avec l'Etat Guinéen, le Groupe Business Marketing ne cesse de déployer de gros efforts humains, matériels et

financiers, pour faire face à sa part de responsabilité et remplir ses obligations contractuelles.

C'est dans ce sens que son Président, Monsieur Mamadou Antonio Souaré a tenu à se rendre personnellement en Europe, pour corriger définitivement les insuffisances qui ont été signalées au niveau de l'éclairage et de la pelouse. Ces améliorations palpables ont été remarquées, reconnues et félicitées par tous les spécialistes du Football et par l'opinion nationale et internationale.

Fidèle à sa politique et à sa logique de patriotisme, le Groupe Business Marketing et son Président, ne se laisseront ni distraire ni dévier de leurs missions et objectifs de servir la Guinée et sa jeunesse, qui leur sont très chères et précieuses.

Enfin, le Groupe Business Marketing usera de toutes les voies de droit pour défendre son honneur, son image et sa dignité contre les actes de manipulation et de diffamation, infondés. », a réagi le Groupe Business Marketing (GBM).

Tidiane Diallo
(Suite à la page 5)

CONSEIL DES MINISTRES

Le compte rendu de la session ordinaire du jeudi 09 juin 2022

La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 09 juin 2022 de 10H à 12H, sous la haute autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

II. COMMUNICATIONS

III. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

IV. DIVERS

I- MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État a orienté son message de ce jeudi 09 juin 2022 autour de quatre (4) points : la mise en place du prix de référence de la bauxite ; le chronogramme pour la mise en place des raffineries ; la création de la Coentreprise entre la Guinée, Rio Tinto Simfer et WCS ; et enfin l'organisation de la CAN 2025.

1. Concernant la fixation du prix de référence de la bauxite, le Président de la Transition a informé le Conseil que les conclusions de la mission du FMI ont permis d'illustrer que des progrès sont en train d'être faits dans l'amélioration des recettes minières.

Il a déploré l'inégalité du prix de la bauxite dans les différentes sociétés comme si nous n'étions pas dans le même pays.

Le Président a ensuite ordonné aux départements des mines, du budget et des finances de se pencher sur le cours mondial de la bauxite et de soumettre au Premier ministre le 15 juin le rapport pour examen



avant transmission par celui-ci le vendredi 17 juin 2022 du projet d'arrêté conjoint fixant le prix de référence de la bauxite.

2. S'agissant du chronogramme pour la mise en place des raffineries, le Président de la Transition a informé les membres du gouvernement qu'à l'issue de sa rencontre avec le secteur minier sur le sujet de l'application des conventions de base relatives à la réalisation des raffineries, un moratoire a été donné pour lui faire parvenir le chronogramme.

A ce jour, il a été constaté, qu'aucune société ne s'est exécutée. En conséquence, le Président de la Transition a instruit au ministre des Mines et de la Géologie de signifier aux sociétés concernées qu'à compter de la réception du courrier qui leur sera transmis, qu'elles disposent d'un délai de 10 jours, pour faire parvenir leur chronogramme.

3. Sur la création de la Co-entreprise (Simandou), le Président a expliqué qu'en vue de matérialiser l'application de l'Accord-cadre du 25 mars 2022 signé entre l'État guinéen, Rio Tinto Simfer et WCS, qu'un Comité Stratégique de suivi du Projet Simandou a été créé.

A cet effet, il a informé le Conseil que demain vendredi 10 juin 2022 sous sa présidence, qu'une réunion de haut niveau est prévue entre l'Etat et ses

partenaires, dont l'objectif est de finaliser et de donner de la substance à la co-entreprise en application de cet Accord-Cadre.

Le Chef de l'État a rappelé que tout manquement à l'atteinte de cet objectif exposera la ou les entreprises à la prise de décisions conformément à cet Accord-Cadre.

4. Enfin sur l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 en Guinée et la visite d'inspection de la CAF dans notre pays du 10 au 15 juin 2022, le Président de la Transition a instruit le Premier Ministre, le ministre des Sports et le Comité d'organisation de lui faire parvenir dans un bref délai les modes de financement et les mécanismes qui accompagnent le dit projet. Il a demandé d'affecter immédiatement 30 millions de dollars de DTS au COCAN pour démarrer les projets d'infrastructures.

II. COMMUNICATIONS

Le Premier ministre a tout d'abord félicité les membres du gouvernement pour les efforts fournis dans la réussite de l'immersion gouvernementale dont l'objectif est de se rapprocher davantage de nos populations.

Le Chef du Gouvernement a rappelé que le défi est de sortir du processus d'immersion avec des propositions concrètes pour chaque préfecture visitée. Ces propositions seront

compilées immédiatement après l'étape de Kindia. Le Premier Ministre a demandé aux membres du Gouvernement de préparer chacun trois (3) actions importantes, concrètes et réalisables d'ici la fin d'année.

Le Premier Ministre a félicité le Ministre du Budget pour la qualité de son rapport trimestriel relatif à l'exécution budgétaire et salué cet exercice de transparence budgétaire prônée par le CNRD et le gouvernement.

Le Chef du Gouvernement a invité les ministres du Budget et des Mines a présenté un rapport détaillé sur les recettes minières actuelles et les perspectives / projections des 3 prochaines années. Ce rapport doit être soumis d'ici le 30 juin 2022.

Pour terminer le Premier ministre a invité les membres du Gouvernement à travailler sans relâche pour la préservation de la paix et la quiétude sociale dans le pays.

La ministre de la Promotion Féminine de l'Enfance et des Personnes Vulnérable a fait une communication relative à la célébration de la journée internationale de sensibilisation à l'albinisme. Elle a rappelé que le 13 juin de chaque année est proclamée par les Nations Unies, Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme. Après avoir soulevé les difficultés auxquelles les Albinos sont confrontés dans la société guinéenne, elle a informé le Conseil que son Département, en collaboration avec les organisations de protection des Personnes atteintes d'albinisme souhaite

célébrer l'évènement sous le Thème national « Familles et protection des enfants atteints d'albinisme ».

Le ministre du Travail et de la Fonction Publique a fait une communication relative à la Révision des Décrets sur les Fêtes Légales et les Horaires de Travail. Il a indiqué que sa communication porte sur la nécessité d'actualiser le Décret D/95/250/PRG/SGG du 1er Août 1995 concernant les fêtes légales, chômées et payées en République de Guinée et du Décret N°092/028/PRG/SGG du 25 Janvier 1992 fixant les horaires de travail en République de Guinée.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports a fait une communication relative à la Mission d'Inspection de la Confédération Africaine de Football (CAF).

La ministre de la Pêche et de l'Économie Maritime a fait une communication relative aux mesures à prendre pour Réduire l'Impact du Repos Biologique sur le Panier de la Ménagère. Elle a indiqué que son département procédera à la fermeture saisonnière de toutes les pêcheries à l'intérieur de la zone en deçà des 60 miles marins à partir de la ligne de base à l'exception de la pêche artisanale traditionnelle et motorisée pour une durée de deux (2) mois conformément aux mesures de conservation des ressources halieutiques.

Le ministre de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures a fait le point sur un certain nombre de projets concourants à l'électrification de notre pays.

Lisez le journal numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

CONSEIL DES MINISTRES

Le compte rendu de la session ordinaire du jeudi 09 juin 2022

III. DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations formulées dans les communications des cinq ministres ont été globalement validées par le Conseil.

Suite à la communication de la ministre de la Promotion Féminine de l'Enfance et des Personnes Vulnérables, le Conseil a donné son accord pour la célébration de la journée de sensibilisation à l'albinisme. Il a toutefois demandé à la ministre de s'assurer que les ressources budgétaires sont disponibles avant de valider les engagements financiers proposés.

Suite à la communication du ministre du Travail et de la Fonction Publique,

le Conseil a recommandé d'approfondir

la réflexion en impliquant l'ensemble des départements, le Secrétariat Général du Gouvernement, le Secteur Privé et les Syndicats.

Concernant la communication du ministre de la Jeunesse et des Sports, le Conseil a recommandé au comité restreint déjà constitué, de réfléchir sur le dossier COCAN et faire des propositions concrètes. Le comité est composé des Ministres en charge des Sports, des Finances, du Budget, de la Communication, des Infrastructures, de l'Énergie, de la Sécurité, de l'Urbanisme, de la Culture, du Secrétaire général de la Présidence et du Directeur de Cabinet de la Présidence.

Suite à la communication de la ministre de la Pêche et de

l'Économie Maritime, le conseil a confirmé le repos biologique et interdit la réexportation pendant cette période avant d'inviter les ministres de la Pêche, du Budget et du Commerce à prendre des mesures nécessaires pour assurer l'approvisionnement du marché en produits halieutiques.

Après la communication du ministre de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures : le Conseil a recommandé au ministre de :

– Organiser un séminaire spécifique sur l'énergie, pour discuter du sujet en profondeur

– Préparer une note technique sur les projets de barrages Fomi et Koukoutamba, assortie de propositions concrètes à soumettre au Premier ministre

– Présenter les dates de début et de fin de réalisation de tous les projets du secteur de l'énergie à soumettre également au Premier ministre

– Créer une agence des énergies renouvelables.

IV. DIVERS

Dans les divers, le ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation a réitéré ces remerciements à son Excellence Monsieur le Président de la Transition au Monsieur le Premier Ministre et à tous les membres du Gouvernement pour la réussite du lancement des épreuves des examens nationaux. Le Ministre a particulièrement remercié le Président de la République pour la majoration des primes des surveillants et le Premier Ministre ainsi que le Ministre du Budget pour leur soutien.

Le Secrétaire Général des Affaires religieuses a informé le Conseil de l'état d'avancement du programme d'organisation du pèlerinage à la Mecque. Il a également apporté une précision importante relative à l'âge limite qui est de 65 ans. Il a par la même occasion sollicité l'appui des services de sécurité dans le but de renforcer le dispositif sécuritaire pour une facilitation des procédures d'accès et d'enregistrement des pèlerins.

Sur le même sujet relatif au pèlerinage à la Mecque, le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a rappelé au Conseil l'implication active de son département dans la fourniture correcte des services de santé avant, pendant et après le pèlerinage.

Transmis par la Cellule de Communication du Gouvernement.

GUINÉE

Le FNDC projette une marche à Conakry le jeudi 23 juin

Dans une déclaration rendue publique le vendredi 10 juin 2022, le Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) annonce l'organisation d'une manifestation citoyenne et pacifique le jeudi 23 juin 2022, dans le grand Conakry, pour exiger du CNRD le respect d'un certain nombre de ses revendications.

« Considérant les violations répétées de la charte de la transition par le CNRD ;

Considérant la volonté manifeste de la junte de s'éterniser au pouvoir ;

Considérant le refus du CNRD de dialoguer avec les forces vives de la nation pour définir la durée de la transition conformément à l'article 77 de la charte de la transition, malgré les multiples demandes des acteurs sociopolitiques et de la communauté internationale;

Considérant la gestion unilatérale de la transition par la junte;

Prenant la mesure des risques perceptibles de l'échec de la transition, fruit de la lutte démocratique des



citoyens pro-démocratie ;

Déterminé à sauvegarder les acquis démocratiques chèrement acquis par le vaillant peuple de Guinée ;

Le FNDC informe l'opinion nationale et internationale qu'il organisera une manifestation citoyenne et pacifique le jeudi 23 juin 2022, dans le grand Conakry, conformément aux articles 20 de la Déclaration Universelle des Droits de

l'Homme, 21 du Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques, 11 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, 34 et 8 alinéa 2 de la charte de la transition Guinéenne.

Cette manifestation vise à exiger du CNRD LA SATISFACTION des revendications suivantes:

1- L'ouverture d'un cadre de dialogue entre le CNRD, les acteurs politiques et de

la société civile, conformément à l'article 77 de la charte de la transition, avec la facilitation de la CEDEAO;

2- La fixation d'un délai raisonnable et consensuel de la transition au lieu des 36 mois imposés par le CNRD et qui ne reposent sur aucune base objective;

3- La publication de la liste nominative des membres du CNRD et la déclaration des biens des autorités de la transition ;

4- Le respect des droits de l'Homme ;

5- L'ouverture du procès des crimes de sang.

Le FNDC tient à informer l'opinion nationale et internationale qu'il adressera, dans la perspective de l'organisation

de cette manifestation pacifique, une lettre d'information aux autorités conformément à la réglementation en vigueur en République de Guinée, dans laquelle il indiquera l'itinéraire de la marche et les dispositions pratiques à prendre pour sa réussite.

Le FNDC appelle les citoyens pro-démocratie et épris de justice à la mobilisation générale pour faciliter le retour rapide à l'ordre constitutionnel dans la paix et la quiétude sociale.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons. », peut-on lire dans la déclaration de la coordination nationale du FNDC.

Kèfina Diakité

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE
ET SPORTIF GUINÉEN**Elhadj Ben
Daouda Nansoko
aux commandes**

Le samedi 11 juin 2022, dans un hôtel de la place, il s'est tenu l'assemblée générale élective du comité national olympique et sportif guinéen. C'est Elhadj Ben Daouda Nansoko, président de la fédération guinéenne de Triathlon et secrétaire général dudit comité depuis 2013, qui a été élu président pour un mandat de 4 ans. Il a obtenu 25 voix sur 30.



lequel nous déterminerons les acteurs de la stratégie et la stratégie les plus efficaces qui nous permettront d'atteindre les objectifs. », a-t-il déclaré.

Dans son intervention de circonstance, le président sortant, Me Naby Camara, dira : « Je suis persuadé qu'en mettant ensemble nos énergies et avec la volonté que je connais des cadres évoluant au sein des fédérations sportives

Après son élection, le nouveau président du comité national olympique et sportif guinéen a exprimé ses sentiments en ces termes : « C'est avec une grande émotion que je prends la parole, après cette grandiose élection à la tête de la plus grande institution olympique et sportive guinéenne. Je remercie infiniment le Bon Dieu, mes parents auxquels je dois tout et je remercie particulièrement cette équipe qui a cru en moi, en ma disponibilité, à mon engagement, à ma passion tout court. » Il en a profité pour décliner ses priorités. « Cette première préoccupation reposera sur un état des lieux qui consistera à déterminer la photographie du comité national olympique à ce jour, déterminer ses faiblesses et les opportunités qui peuvent s'offrir à elle, mais également instaurer un plan stratégique, qui sera une feuille de route qui s'étendra jusqu'en 2032, à travers

nationales, nous arriverons dans l'avenir à faire de notre pays un pôle lumineux du mouvement olympique africain. C'est le moment aussi de réitérer notre profonde reconnaissance au CIO et à L'ACNOA pour leur soutien permanent à la réalisation des activités de notre comité national olympique. » Voici la liste des 11 membres du CNOSG, à l'issue du congrès électif : Elhadj Ben Daouda Nassoko (président) ; Moustapha Diané (1^{er} vice-président) ; Mamadou Paye Camara (2^{ème} vice-président) ; Aissatou Thiam (3^{ème} vice-présidente) ; Dr Bambè Sako (4^{ème} vice-présidente) ; Ansoumane Soumah (secrétaire général) ; Oumar Condé (secrétaire général adjoint) ; Cheick Condé (Trésorier général) ; Mariame Layla Béavogui (Trésorière générale adjointe) ; Madany Camara (Membre) ; Mohamed Manda Sylla (Membre).

Tidiane Diallo

AUDIENCE À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

**Le Syli national reçu au
Palais Mohammed V par le
colonel Mamadi Doumbouya**

Au compte de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN 2023, le Syli national a reçu au stade Général-Lansana-Conté de Nongo son homologue du Malawi. A l'arrivée, la bande à Naby Keita est parvenue à s'imposer 1-0. Le lendemain, les joueurs et l'encadrement technique du Syli national ont été reçus au Palais Mohammed V par le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya.



« Au lendemain de sa victoire à domicile face au Malawi, au compte des éliminatoires de la CAN 2023, l'équipe nationale de Guinée, « le Syli », accompagné du sélectionneur Kaba Diawara, de son staff technique, des membres du Comité de normalisation (CONOR) et des cadres du ministère des sports, a été reçue ce vendredi 10 juin 2022 au Palais Mohammed V par le Chef de l'Etat, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.

Cette entrevue a été l'occasion pour le Président de la Transition de réaffirmer son soutien à l'équipe nationale de football et d'inviter les joueurs et le staff à faire preuve de patriotisme pour porter très haut le tricolore guinéen.

La présidente du Comité de normalisation (CONOR) madame Mariame Satina Sy Diallo, a, dans son intervention, rappelé que la mise en place de la nouvelle équipe découle du soutien constant et inlassable du chef de l'Etat.

Tout en assumant le choix porté sur la personne de Kaba Diawara pour

conduire l'équipe nationale de Guinée qui ambitionne de remporter des trophées avec notamment la perspective de la CAN 2025 qui sera organisée en Guinée, elle a rassuré le Colonel Mamadi DOUMBOUYA de l'engagement du CONOR à jouer pleinement son rôle pour normaliser le football guinéen afin de répondre aux attentes des Guinéens.

Le sélectionneur Kaba Diawara a également remercié le chef suprême des armées de son soutien personnel traduit par les conditions nécessaires qui ont favorisé la mise en place de la nouvelle jeune équipe. Il s'est pour sa part engagé à sélectionner les meilleurs joueurs pour représenter la Guinée et défendre au plus haut niveau le drapeau du pays.

Le capitaine de l'équipe, Naby Kéita, auteur du but victorieux face au Malawi a, au nom de ses coéquipiers dit toute leur fierté de représenter la Guinée et de porter les couleurs du Syli. Le leader de la sélection a rassuré de son engagement et de celui de ses coéquipiers à se battre afin

de rendre fier le peuple de Guinée.

Après avoir pris bonne note des engagements, le Chef de l'État, le Colonel Mamadi Doumbouya, a rappelé en substance les nombreuses attentes des Guinéens autour de leurs équipes nationales avant de les appeler une nouvelle fois à cultiver l'esprit patriotique. Il a déclaré à l'endroit du CONOR que les Guinéens étaient jaloux des autres équipes africaines qui ont déjà gagné des coupes avant de l'inviter à relever ce défi. Le Chef de l'État a réitéré sa confiance au CONOR et à l'équipe qui représente une génération prometteuse qui, avec abnégation, peut relever les défis. Il a enfin souhaité bon courage au syli national pour les prochaines échéances avant d'exhorter les joueurs à garder à l'esprit que le drapeau est sacré et que chacun a une dette morale envers la patrie. », a écrit la Direction de la Communication et de l'Information de la Présidence de la République (5 0 × Ý 5 0 Ö Ý 5 0 Ü Ý - 5 0 ä Ý 5 0 ä Ý 5 0 Ü Ý)

Tidiane Diallo